



DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
Communiqué de presse

**L'AFRIQUE FAIT DES PROGRÈS ENCOURAGEANTS DANS LA
RATIFICATION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE,
SELON LE PRÉSIDENT DE LA CUA**

Addis Abeba, Ethiopie 7 février 2019: Le Président de la Commission de l'Union Africaine (CUA) S.E Moussa Faki Mahamat, a qualifié de "particulièrement encourageants" les progrès réalisés dans la ratification de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC).

"Au rythme actuel de ratification, nous pouvons anticiper l'entrée en vigueur de l'accord dans les semaines à venir. J'espère que les six pays qui n'ont pas encore signé cet instrument le feront dans les plus brefs délais et que ceux qui l'ont déjà fait concluront rapidement les procédures de ratification", a déclaré M. Faki Mahamat, lors de son allocution à la cérémonie d'ouverture de la réunion du Conseil Exécutif de l'Union Africaine (UA) à Addis-Abeba. La ZLEC est l'un des projets prioritaires de l'UA dans le cadre de l'Agenda 2063.

Mais, tout aussi important, il a également noté la nécessité d'être vigilant en veillant à ce que les engagements internationaux pris par certains États membres avec des tiers ne soient pas en contradiction avec les dispositions de la zone de libre-échange.

La réalisation des objectifs de la zone de libre-échange implique également la nécessité d'accélérer la ratification du marché unique des transports aériens et du protocole sur la libre circulation des personnes, ainsi que du passeport africain, dans le cadre du processus d'intégration. Le Président a ajouté que la mise en place des institutions financières de l'Union, à savoir la Banque centrale, la Banque d'investissement et le Fonds monétaire africain, doit être accélérée.

Le thème de l'Union africaine cette année est consacré à la question des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées. A cet égard, M. Faki Mahamat a noté que cela illustre "la volonté renouvelée de nos dirigeants de trouver une réponse durable à la lancinante question des déplacements forcés".

Le Président Faki Mahamat a rappelé l'impératif de mettre fin aux conflits et aux crises, autre pilier majeur de l'Agenda 2063, et qu'il a qualifié de "cause première des déplacements forcés de personnes". Dans le cadre de l'Agenda, l'Afrique s'est fixé l'objectif de débarrasser le continent des conflits d'ici 2020, objectif que le Président de la Commission a qualifié "d'ambitieux, mais sa réalisation n'est pas impossible s'il existe une volonté politique".

En veillant à ce que des progrès soient accomplis dans la réalisation des engagements énoncés dans l'Agenda 2063, le Président a reconnu la nécessité de maximiser pleinement le potentiel des femmes et des jeunes et a rappelé la nomination, en novembre dernier, d'une envoyée de la jeunesse, Aya Chabi (Tunisie), ainsi que la création d'un conseil consultatif des jeunes.

"Une Afrique en quête de croissance ne peut pas se permettre le luxe de camps de non productivité, avec ses enfants non scolarisés et ses femmes vivant dans un état de captivité ", a déclaré la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire Exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Mme Vera Songwe dans son discours d'ouverture à la réunion ministérielle. Elle a noté que " l'Afrique a le deuxième plus lourd fardeau de déplacement, accueillant environ 37 pour cent des 19,6 millions de réfugiés dans le monde et 39,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ". Elle a exhorté les ministres à ne pas négliger l'importance des conventions et des cadres mis en place par l'Union africaine, notamment la Convention de Kampala en 2009 et l'adoption du Protocole sur la libre circulation, le droit de séjour et le droit d'établissement en janvier 2018, qui, s'ils sont appliqués, peuvent renforcer l'intégration régionale. Dr. Songwe a également souligné que les conflits prolongés sont l'un des principaux facteurs qui contribuent aux déplacements sur le continent, en raison de la rupture des institutions, de la gouvernance et du leadership.

S.E. Dr Richard Sezibera, Président du Conseil Exécutif, dans son discours d'ouverture, a souligné l'importance de la réunion du Conseil exécutif, étant donné que l'Union est en train d'entreprendre des réformes institutionnelles qui assureront le fonctionnement efficace de la Commission de l'UA. "Le nouveau barème des quotes-parts pour la contribution du budget ordinaire et du Fonds pour la paix est primordial dans la recherche de l'autofinancement de l'Union et du leadership continental, d'où la nécessité d'assurer sa mise en œuvre et son suivi rapides", a déclaré S.E. Dr Richard Sezibera.

La cérémonie d'ouverture du Conseil Exécutif s'est déroulée en présence des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UA, des Commissaires de l'UA, des chefs des Communautés Economiques Régionales (CER), des hauts fonctionnaires et du personnel de la CUA, ainsi que des autres invités. Au cours des deux prochains jours, ils prépareront la 32ème réunion de la Conférence de l'UA, qui se tiendra les 10-11 février 2019. Ils examineront également le projet d'ordre du jour et les projets de décisions et de déclarations issus de la réunion du Comité des représentants permanents (COREP) des 15 et 16 janvier 2019. **FA/ am/wzm**

Pour plus d'informations, contact:

Mrs. Wynne Musabayana | Chef de Division Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: MusabayanaW@africa-union.org

Ms. Janet Faith Ochieng | Communications Officer, Direction de l'Information et de la Communication, Commission de l'Union Africaine | Tel: +251(0) 911361185 | E-mail: OchiengJ@africa-union.org

For further information: Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: DIC@africa-union.org | Web Site: www.au.int | Addis Ababa | Ethiopia

Follow us:

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: <https://twitter.com/AfricanUnion>

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCCommission>